

## **Déclaration de stratégie Erasmus Lycée A. BRIAND**

En tant qu'établissement d'enseignement, notre objectif premier est la réussite de tous nos étudiants et élèves.

Cet objectif général se décline, pour nous, de plusieurs façons :

- Réussite aux examens.
- Capacité à s'intégrer dans la vie professionnelle.
- Épanouissement personnel et professionnel.
- Poursuites d'études.

Afin de mieux accompagner nos étudiants sur ces points, nous voulons et devons moderniser nos pratiques. Devenir titulaire de la charte ECHE permettra à nos formations de l'enseignement supérieur d'intégrer le programme Erasmus +.

L'accès des étudiants à la mobilité sera simplifié pour des périodes de stage en entreprise ou de formation dans un autre établissement. Cela leur permettra de faire évoluer leur rapport à la vie professionnelle et élargira les approches pédagogiques et de contenus disciplinaires auxquelles ils auront accès. Ce nouvel accès à l'espace Européen leur donnera l'opportunité de mieux investir leur citoyenneté Européenne.

Notre objectif second est de faire de notre établissement un acteur de premier plan de l'ouverture Européenne de notre région. Cet objectif se décline, pour nous, ainsi :

- Ouverture sur de nouvelles pratiques pédagogiques.
- Partenariats avec différents acteurs de l'éducation et de l'entreprise en Europe.
- Participation à des projets pédagogiques collaboratifs.
- Renforcement de la notoriété et du rayonnement de notre établissement.
- Élargissement de l'offre de formation.

Les nouvelles opportunités de formation ou de périodes d'enseignements à l'étranger données aux personnels seront autant d'occasions d'échanger autour de différentes pratiques pédagogiques. Ces périodes permettront aussi aux personnels de mettre en place de nouveaux partenariats avec des établissements et entreprises en Europe.

L'adhésion à la charte et aux objectifs des programmes Erasmus+ sera un atout pour intégrer activement les projets pédagogiques collaboratifs soutenus par la commission Européenne tels qu'E-Twinning, par exemple.

De façon plus globale nous entendons ainsi amener toute la population de notre gigantesque cité scolaire (2100 élèves, 400 étudiants et 500 personnels) à investir pleinement sa citoyenneté européenne. Cette prise de conscience doit permettre à tous de mieux valoriser les atouts tant industriels que touristiques de notre région.

Dans le cadre de la charte ECHE nous envisageons de participer au programme de mobilités de l'enseignement supérieur et au programme de partenariats de l'enseignement supérieur.

Nous souhaitons :

- Faciliter la mobilité des étudiants en leur permettant d'effectuer des stages ou de suivre des études à l'étranger.

Notre établissement propose des formations de techniciens supérieurs en deux ans. Les étudiants effectuent lors de leur cursus une période pratique en entreprise. Le programme de mobilité sera proposé aux étudiants désirant ou devant effectuer leur période de stage dans un contexte international. Des périodes d'études pourront aussi être envisagées. Ces périodes à l'étranger seront l'occasion de renforcer leurs compétences linguistiques mais aussi de mieux appréhender les situations d'interaction avec des partenaires Européens lors de leur vie professionnelle.

- Renforcer la mobilité des personnels pour suivre des formations, pour rechercher des partenaires européens et mettre en oeuvre des actions de collaboration pédagogiques.

Notre établissement est peu actif sur le plan de la mobilité des personnels, l'accès au programme de mobilité ouvert par la signature de la charte sera un moyen fort de simplifier et de développer la participation des enseignants et de tous les personnels (administratifs et techniques) à des formations à l'étranger. Nous comptons sur ces déplacements pour nouer des contacts avec des partenaires à l'étranger et ainsi développer de nouvelles pratiques de travail collaboratif. Ces déplacements pourront être proposés pendant les périodes de stage des étudiants. Les formations seront proposées sur la base du volontariat.

- Mettre en place des projets de coopération autour de nouvelles pratiques. Développer l'utilisation d'E-Twinning, mettre en place des échanges de bonnes pratiques sur des dispositifs innovants (FABLAB).

Les équipes pédagogiques et l'ensemble des personnels du lycée sont impliqués dans la mise en place, le développement et l'utilisation d'outils innovants (MOOCS, FABLABS...). Nous proposons donc d'échanger autour de la mise en place et de l'utilisation de ces structures avec les partenaires intéressés.

- Dans une mesure raisonnable, accueillir des étudiants étrangers en leur proposant d'intégrer les formations de l'enseignement supérieur existantes dans l'établissement.

L'accueil des étudiants étrangers, peut s'envisager au sein de notre structure dans le cadre des sections d'enseignement supérieur existantes. Il est possible de proposer des places à des étudiants dans nos sections de technicien supérieur. Cet accueil peut être proposé sur les deux années de formation ou se focaliser sur l'une des deux. L'enseignement est dispensé en français et permet d'accéder aux examens et à l'obtention de crédits ECTS.